

<b>Description</b>	<b>S. O.</b>	<b>✓</b>	<b>Notes</b>
1. Examiner les matériaux et l'équipement immédiatement après leur livraison au chantier pour vérifier leur conformité aux documents contractuels (architecte ou ingénieur, selon le cas);			
2. Conseiller à l'entrepreneur de les remettre de manière à ce qu'on puisse les retrouver rapidement lorsqu'on veut les observer.			